Défense spirituelle et hymne national

Autor(en): **Piguet du Fay, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre**

Band (Jahr): **6 (1939)**

Heft 5

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-955249

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

heit und der Gegenwart zu nennen würde zu weit führen, denn heute gibt es in jedem grösseren Orchester Künstler, die allen Aufgaben gewachsen sind und als Virtuosen ihres schönen Instrumentes bezeichnet werden dürfen.

Als Liebhaberinstrument ist die Oboe in Frankreich und Belgien sehr beliebt; seltsamerweise ist sie in schweizerischen Dilettantenkreisen nur selten zu treffen, was zu bedauern ist, denn sie ist nicht nur ein sehr wertvolles, kaum zu ersetzendes Orchesterinstrument, sondern verfügt auch über eine reichhaltige Kammermusik- und Sololiteratur, auf welche wir noch zurückkommen werden. Abschliessend möchten wir nur noch bemerken, dass richtiges Oboespiel der Gesundheit ebenso wenig nachteilig ist, wie das «richtige» Singen oder das vernünftige Sporttreiben.

(Schluss folgt)

Défense spirituelle et hymne national

par A. Piguet du Fay

La crise qui depuis longtemps déjà ébranle les fondements de notre vieille Europa contribue dun autre côté à nouer plus fortement les liens qui nous unissent comme citoyens d'une même patrie. Il est plus que jamais question de notre défense nationale et l'on n'entend pas seulement défendre notre sol contre une invasion ennemie, mais on veut, au contraire, conserver intact et libre de toute influence étrangère cet esprit national qui est la base de notre culture. C'est ainsi que la défense spirituelle, dont on ne s'était jamais soucié auparavant devient une question de premier plan pour ceux qui s'occupent de l'avenir et de l'indépendance de la Suisse.

Comme on a reconnu l'importance de la défense spirituelle, il paraît étrange que les personnalités qui organisent cette défense par des conférences et des discours répétés dans tout le pays, gardent le silence au sujet de notre hymne national. Car, il faut bien le reconnaître, la Suisse n'a pas jusqu'à présent, un hymne national «officiel», dont le texte et **la musique** lui appartiennent en toute propriété. Nous avons déjà examiné cette question dans un article * publié à l'occasion d'un concours organisé par un journal suisse, en vue d'obtenir le texte et la musique d'un nouvel hymne national, mais il faut ajouter que le jury de ce concours n'avait pas, parmi les oeuvres primées, trouvé un chant répondant pleinement aux conditions exigées; de ce fait la question attend toujours sa solution.

Dans l'article précité, nous faisions remarquer que la mélodie de notre «Patrie à ton appel» a été composée par le musicien anglais Henry Carey (1690—1743). Carey avait aussi écrit préalablement le texte de cette mélodie, «God save the King», qui est devenue par la suite l'hymne national anglais. La Norvège, qui avait adopté cette même mélodie, possède

* voir «L'Orchestre» 1936, page 41.

depuis longtemps un autre air national, composé par le musicien norvégien Richard Nordraak (1842—1866), mais en Allemagne, par contre, cette mélodie, à laquelle un poète allemand adapta en 1790 le texte de «Heil dir im Siegeskranz» est des plus populaires et elle a sa place à côté des autre hymnes patriotiques de ce pays: «Deutschland über alles» et «Die Wacht am Rhein». «Heil dir im Siegeskranz» est le véritable air impérial allemand, car l'auteur du texte le dédia au monarque allemand qui régnait à cette époque. Il faut ajouter que, par suite des événements politiques qui ont transformé l'Allemagne, d'autres chants patriotiques de date plus récente y sont aussi très populaires.

Notre «hymne national» est donc aussi celui de l'Angleterre et de l'Allemagne et, de fait, c'est seulement le premier de ces deux états qui a vraiment le droit de le considérer comme son air national, puisque son auteur, qui en écrivit le texte et la musique, le composa en l'honneur du roi anglais Georges II.

Quel est le secret de la grande popularité de la mélodie de Carey? C'est probablement le minimum de connaissances musicales qu'elle demande et son étendue restreinte - une septième - qui la met à la portée de toutes les voix. Elle ne présente pas de difficultés mélodiques ou rythmiques et peut être tout aussi bien chantée à l'unisson qu'à plusieurs voix. Sa ligne mélodique, tout en étant d'une grande simplicité, ne manque pas d'originalité et elle se grave facilement dans la mémoire. C'est sans doute parce qu'aucune des oeuvres proposées jusqu'à maintenant ne réunissait toutes ces qualités, que nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui qu'aux premiers jours où la question s'est posée.

Il a déjà été souvent question de notre admirable «Cantique suisse» de Zwyssig comme air national. Il remplirait presque toutes les conditions désirées et n'aurait besoin que de quelques légères retouches, de main experte, pour pouvoir devenir vraiment populaire et être chanté correctement, soit à une, soit à plusieurs voix. L'essai vaudrait certainement la peine d'être fait. Mais, à part cela, pourquoi n'adapterait-on pas à notre vénérable «Patrie à ton appel» une nouvelle mélodie? Ce texte, qui existe déjà dans nos quatre langues nationales, est à bon droit des plus populaires.

Actuellement où l'on dépense tant de millions pour la défense nationale, ne pourrait-on pas affecter quelques milliers de francs à l'organisation d'un grand concours populaire en vue d'obtenir une nouvelle mélodie pour ce texte.

Les circonstances actuelles demandent absolument la solution d'une question dont personne ne pourra nier l'importance et l'actualité. Nous serions heureux de connaître l'opinion de nos lecteurs et nous nous ferons un plaisir d'examiner les propositions qui nous seront soumises à ce sujet.